



LES PROFILS DE FONCTION DANS L'ATL

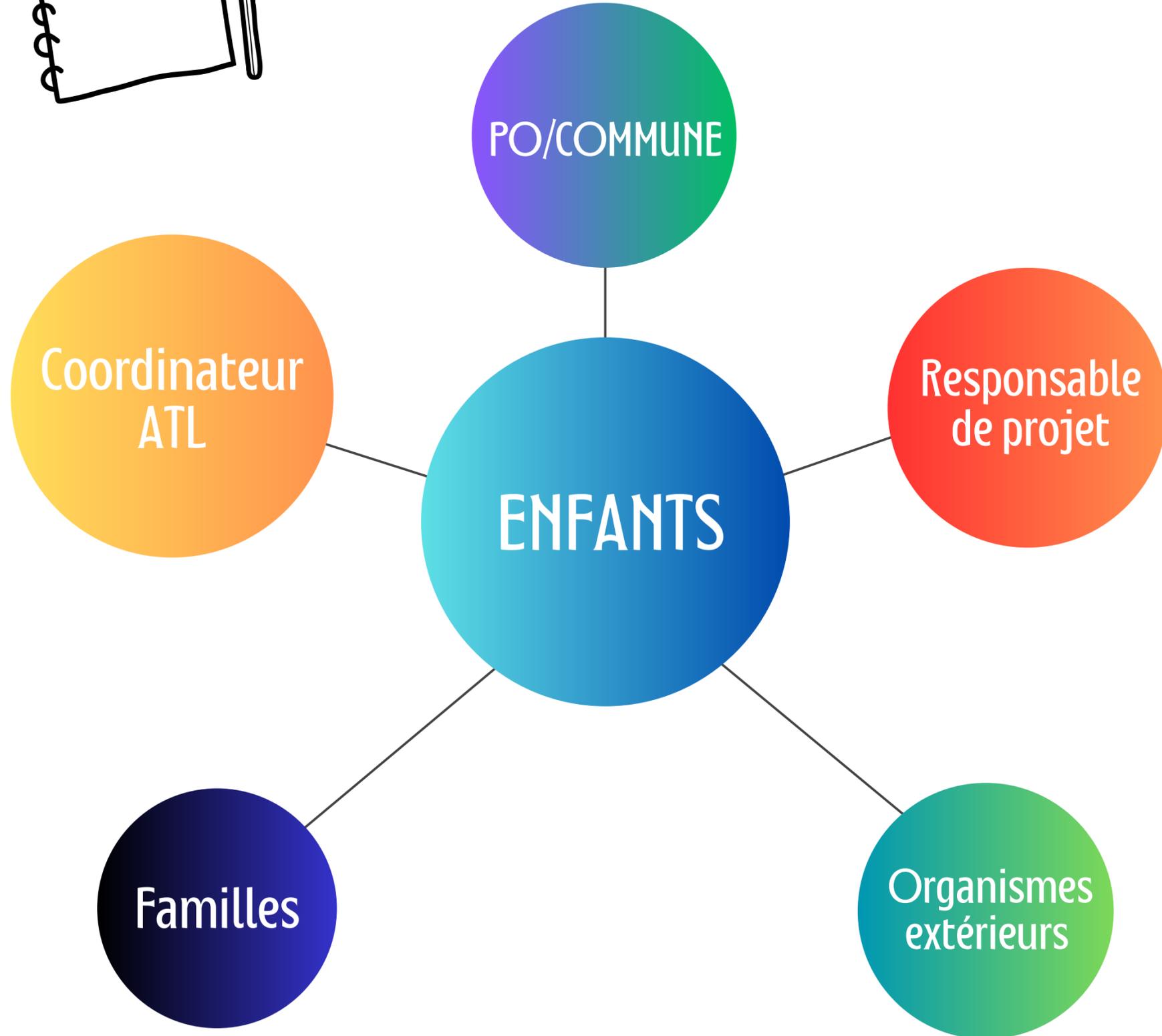
LES PROFILS DE FONCTION POURSUIVENT LES OBJECTIFS SUIVANTS :



DÉCRIRE LES FONCTIONS PRINCIPALES DU PERSONNEL D'ACCUEIL
DES ENFANTS TELLES QUE DÉFINIES DANS L'ARRÊTÉ DU GVT DU 2 MAI
2019

SOUTENIR LA RÉFLEXION DU PO POUR ÉLABORER, REVOIR SES
PROPRES DÉFINITIONS DE FONCTION





Personnes qui confient les enfants

Conseil communal

Opérateurs de l'accueil déclarés à l'ONE

Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)*

Province/Commission communautaire française (COCOF)*

Organisations culturelles, sportives et autres, hors des décrets liés à l'ONE

Établissements scolaires

Invité-e*

Coordinateur/trice ATL*

*Voix consultative



LE COORDINATEUR ACCUEIL TEMPS LIBRE

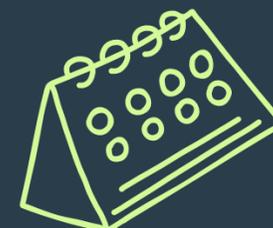
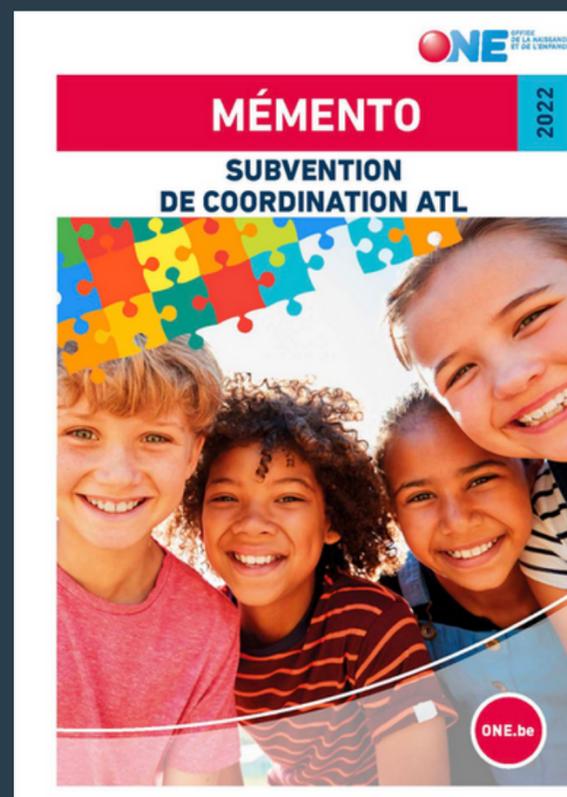
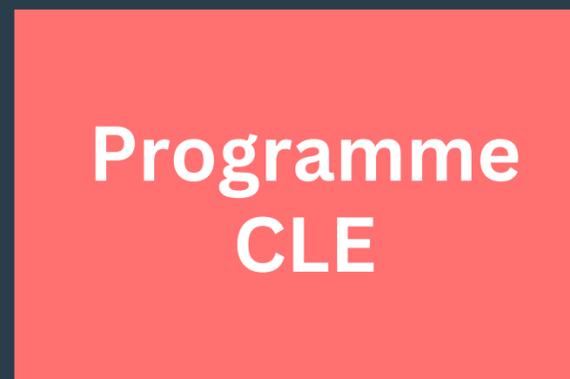
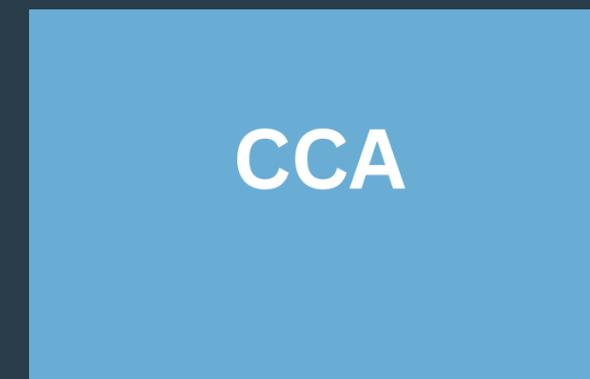


1° SOUTENIR LE MEMBRE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS EN CHARGE DE CETTE MATIÈRE, DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA DYNAMISATION DE LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE, TELLE QUE DÉCRITE DANS LE PRÉSENT DÉCRET

2° SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS DE L'ACCUEIL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL

3° SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE COHÉRENTE POUR L'ACCUEIL TEMPS LIBRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Soutien



COORDONNER LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX ET L'ANALYSE DES BESOINS EN MATIÈRE D'ATL

PRÉSENTER LES RÉSULTATS DE SON TRAVAIL À LA CCA

COORDONNER LA RÉALISATION DU PROGRAMME CLE ET SES MODIFICATIONS (RÉDIGER, APPORTER DES INFORMATIONS, SUGGESTIONS, PROPOSITIONS...)

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME CLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE (TRADUIRE LES AVIS EN ACTIONS, MOBILISER LES RESSOURCES...)

RÉALISER ET PRÉSENTER L'ÉVALUATION DU PROGRAMME CLE
SOUTENIR L'ORGANISATION DE LA CCA ET EN

ASSURER LE SECRÉTARIAT SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS D'ACCUEIL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET L'ÉLABORATION DE LEUR PROJET D'ACCUEIL

PROMOUVOIR, DIFFUSER ET ACCOMPAGNER LES OUTILS EXISTANTS, DONT LE RÉFÉRENTIEL PSYCHOPÉDAGOGIQUE 2,5-12 ANS O.N.E.

SENSIBILISER ET INFORMER LES PARTENAIRES DE L'ATL (ACCUEILLANT(E)S ET RESPONSABLE DU PROJET) SUR L'IMPORTANCE ET LES POSSIBILITÉS DE SE FORMER À LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL



INFORMER À PROPOS DU SECTEUR D'ACTIVITÉ
PARTAGER SES EXPÉRIENCES AVEC SES COLLABORATEURS

ANIMER DES RÉUNIONS DE TRAVAIL AVEC LES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS

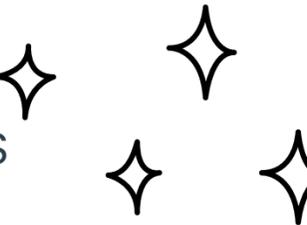
PARTICIPER AUX COMMISSIONS COMMUNALES D'ACCUEIL ET AUTRES RÉUNIONS DE TRAVAIL

RÉDIGER LES RAPPORTS, NOTES, COURRIERS
APPLIQUER LES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

ORGANISER SON ACTIVITÉ ET RENDRE COMPTE À SA HIÉRARCHIE

ASSURER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES RELATIVES À SON DOMAINE

COLLABORER À L'ÉLABORATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS (SUBVENTION DE COORDINATION).



RESPONSABLE DE PROJET

IL N'EXISTE PAS DE DÉFINITION DE FONCTION (CONTRAIREMENT AUX CATL) MAIS IL Y A DES BALISES RÉGLEMENTAIRES (ART 16 ARRÊTÉ DE 2003) :

- ❖ L'OPÉRATEUR DE L'ACCUEIL GARANTIT LA PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DE PROJET D'ACCUEIL, QUI PEUT AUSSI ASSURER LA FONCTION D'ACCUEILLANT.
- ❖ CHAQUE LIEU D'ACCUEIL EST ENCADRÉ PAR UN RESPONSABLE DE PROJET D'ACCUEIL, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'OPÉRATEUR D'ACCUEIL. UN MÊME RESPONSABLE PEUT ENCADRER PLUSIEURS IMPLANTATIONS DIFFÉRENTES

Responsabilités, dominos dynamiques

Prévenir, anticiper pour mieux accueillir les enfants



QUEL PROJET D'ACCUEIL
POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS ET + ?





LE RESPONSABLE DE PROJET EST AU MOINS CHARGÉ

- DU SUIVI DES ACCUEILLANTS
- DE L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION DE L'ÉQUIPE DES ACCUEILLANTS
- DE L'INFORMATION DES ENFANTS ET DES PERSONNES QUI CONFIENT L'ENFANT
- DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES, EN CE COMPRIS LEUR ENCADREMENT

LES RESPONSABLES DE PROJET ONT SUIVI UNE FORMATION INITIALE LEUR DONNANT LES NOTIONS DE BASE LEUR PERMETTANT AU MOINS D'ÊTRE À MÊME :

- D'ÉLABORER UN PROJET D'ACCUEIL AVEC LEUR ÉQUIPE
- DE MOBILISER DES RESSOURCES EXTÉRIEURES ET DE CRÉER UN RÉSEAU AVEC D'AUTRES MILIEUX D'ACCUEIL
- DE CONCEVOIR L'ORGANISATION INTERNE DU MILIEU D'ACCUEIL EN FONCTION DE SON PROJET D'ACCUEIL
- D'ÉLABORER DES MODALITÉS CONCRÈTES DE CONTACTS AVEC LES PERSONNES QUI CONFIENT LES ENFANTS
- D'ACCOMPAGNER LA FORMATION D'ÉVENTUELS STAGIAIRES
- D'ASSURER LA DIRECTION D'ÉQUIPE
- DE GÉRER LE PROJET, Y COMPRIS SA DIMENSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (PARFOIS AVEC DES SUPPORT GRH OU COMPTA)



L'ACCUEILLANT

IL ASSURE L'ACCUEIL DES ENFANTS, L'ANIMATION ET L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS, LE SUIVI DES CONTACTS AVEC LES PERSONNES QUI LES CONFIENT.

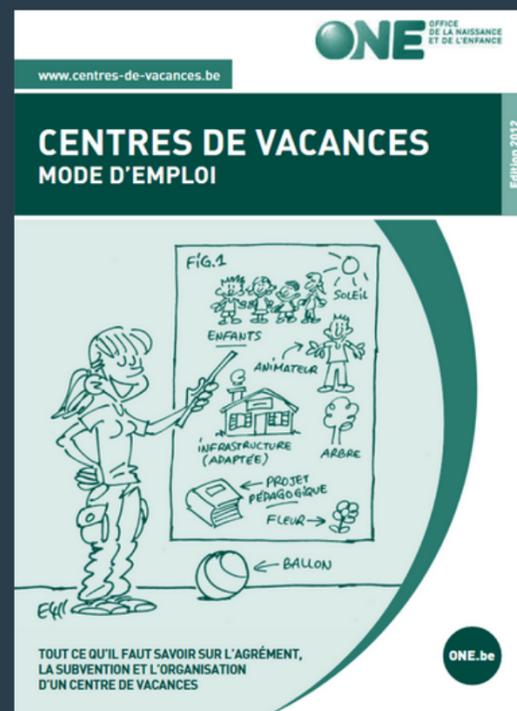
LES ACCUEILLANT(E)S DOIVENT AVOIR SUIVI UNE FORMATION INITIALE LEUR DONNANT LES NOTIONS DE BASE DANS, AU MINIMUM, LES DOMAINES SUIVANTS:

- CONNAISSANCE DE L'ENFANT ET DE SON DÉVELOPPEMENT GLOBAL;
- CAPACITÉ DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION DE FAÇON ADÉQUATE LES PARTENAIRES DE L'ENFANT DONT LES PERSONNES QUI CONFIENT L'ENFANT;
- CONNAISSANCE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES NOTIONS TELLES QUE L'ENFANT ET LE GROUPE, LA DIMENSION INTERCULTURELLE, LE DISPOSITIF D'AIDE ET DE PRISE EN CHARGE À L'ÉGARD DE LA MALTRAITANCE, LES TYPES D'ACTIVITÉS, LES TECHNIQUES D'ANIMATION ET LES PREMIERS SOINS.



LES CENTRES DE VACANCES

ON ENTEND PAR « CENTRES DE VACANCES », DES LIEUX D'ACCUEIL ET D'ANIMATION ORGANISÉS POUR LES ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET DONT LES MISSIONS SONT L'ENCADREMENT, L'ÉDUCATION, L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ENCADRÉS PAR UNE ÉQUIPE D'ANIMATION QUALIFIÉE. ILS SONT ORGANISÉS PRINCIPALEMENT EN ÉTÉ MAIS ÉGALEMENT DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS, D'HIVER ET AUX CONGÉS D'AUTOMNE ET DE DÉTENTE.



ON DISTINGUE 3 TYPES DE CENTRES DE VACANCES :

- LES PLAINES DE VACANCES
- LES SÉJOURS DE VACANCES
- LES CAMPS DE VACANCES.

ANIMATEUR DE CENTRES VACANCES

ON PEUT OBTENIR UN BREVET D'ANIMATEUR AU TERME D'UNE FORMATION DE 300 HEURES (150 HEURES DE FORMATION "THÉORIQUE" ET 150 HEURES DE FORMATION "PRATIQUE").

L'ÉQUIVALENCE AU BREVET PEUT ÊTRE DÉCERNÉE POUR LES DEUX CAS SUIVANTS

LES ANCIENS BREVETS ;

LES PARCOURS ATYPIQUES EN ANIMATION OU EN COORDINATION.

UN PARCOURS DOIT TOUJOURS COMPORTER UN MINIMUM DE FORMATION DE BASE ET D'EXPÉRIENCE UTILE.

ÊTRE ANIMATEUR, C'EST UNE GRANDE ET PASSIONNANTE RESPONSABILITÉ... QUI S'APPREND ET SE PRÉPARE ! CE SONT LES ÉQUIPES D'ANIMATEURS QUI PRÉPARENT LES ACTIVITÉS DE A À Z. RIEN N'EST LAISSÉ AU HASARD ! LES JEUX, ACTIVITÉS MANUELLES, VEILLÉES, ... FONT L'OBJET D'UNE PRÉPARATION MINUTIEUSE.

L'ÉCOLE DE DEVOIRS

COORDINATEUR·TRICE

CONDUIRE LA RÉFLEXION AUTOUR DU PROJET D'ACCUEIL
(ÉLABORATION, MISE À JOUR, ÉVALUATION, ...).

PAR LES ANIMATEUR·TRICE·S, EXPLICITER LES SPÉCIFICITÉS DE
L'ACCUEIL

ÊTRE GARANT·E DU PROJET, DES VALEURS ET DES PRATIQUES.

SENSIBILISER L'ÉQUIPE AUX RÈGLES DU « VIVRE ENSEMBLE ».

VEILLER À NE PAS REPRODUIRE UNE DÉMARCHE SCOLAIRE.
AIDER ET SOUTENIR LES ANIMATEUR·TRICE·S.

ANIMER LES RÉUNIONS D'ÉQUIPE.

ÉVALUER LES PRATIQUES, LEUR COHÉRENCE AVEC LE PROJET
D'ACCUEIL.

ÉVALUER L'ÉQUIPE. COMMUNIQUER AVEC LE PUBLIC DIRECT ET
INDIRECT.

REPRÉSENTER L'EDD À L'EXTÉRIEUR.

ASSURER LES GESTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE.
GÉRER LE PERSONNEL (SALARIÉ·E OU VOLONTAIRE)



ANIMATEUR·TRICE

PARTICIPER AUX RÉUNIONS

PRÉPARER LES ANIMATIONS

ANIMER DES ACTIVITÉS LUDIQUES,
CULTURELLES OU SPORTIVES.

ENCOURAGER LA PROGRESSION DES
ENFANTS ET DES JEUNES. APPORTER UNE
AIDE MÉTHODOLOGIQUE AU TRAVAIL
SCOLAIRE.

ACCOMPAGNER À LA RÉALISATION DES
DEVOIRS AVEC L'APPROCHE LA
PLUS LARGE POSSIBLE.

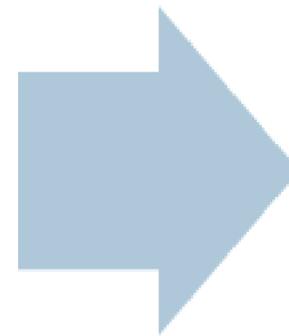
ACCUEILLIR LES PARENTS, RÉPONDRE À
LEURS QUESTIONS SUR LE SUIVI
DE L'ENFANT.

ÉTABLIR DES CONTACTS AVEC LE MONDE
SCOLAIRE, LES PARTENAIRES, ...

APPORTER UNE AIDE ADMINISTRATIVE.
PARTAGER SA/SES PASSION(S).

RÉFORME ATL - VERS QUOI SE DIRIGE-T-ON ?

Un seul et unique agrément pour tous (EDD, CDV, AES 1 et AES 2) à savoir celui « Accueil Extrascolaire et de Vacances » (AESV).



L'objectif des AESV est de:

- l'accueil collectif des enfants en âge scolaire durant l'année scolaire en dehors de l'horaire scolaire et durant les vacances;
- Favoriser la créativité, l'imagination, la socialisation, la confiance en soi, l'apprentissage et l'expérimentation de la citoyenneté, l'émancipation et le développement des compétences physiques, mentales, sociales, cognitives et émotionnelles de l'enfant;
- Faciliter la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle des parents.